

ACTIONS JEUNES

11/17 ANS

Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le 15/12/2022

SLOK

ID : 007-200039808-20221206-2022_12_032-DE

PROJET PÉDAGOGIQUE

JEUNESSE

2022-2023



Ardèche
LE DÉPARTEMENT

GORGES DE
L'ARDÈCHE
L'INTERCO

Ce document a pour objectif d'exposer de façon pratique les ambitions des actions éducatives et les actions en direction des jeunes de 11 (collège) à 17 ans et leurs familles résidentes sur le territoire des communes des Gorges de l'Ardèche (CCGA) mais qui peuvent s'ouvrir sous certaines conditions aux jeunes d'autres horizons.

Ce projet découle directement du **Projet Educatif de Territoire (PEDT)** qui lui-même est issu de la **Convention Territoriale Globale (CTG)** en cours.

Les bases de ce **Projet Pédagogique (PP)** reposent sur une sensibilisation à

La *Citoyenneté*,
L'*Egalité Hommes/Femmes*,
La *Prévention des Conduites à Risques*,
La *Lutte* contre les *Addictions* et
L'*Ouverture* au *Monde*.

Toutes les actions déclinées auront une réflexion quant à l'accueil de

La *différence*,
L'*impact environnemental* et *écologique*
Et la place des *parents*.

Ces thématiques sont issues des retours de terrains des professionnels, des réflexions portées lors des ateliers collectifs d'écriture du dernier PEDT et corroborées par les ateliers collectifs multidisciplinaires CTG.

Contexte :

A ce jour, le service jeunesse a connu un fort ralentissement du fait de la dernière période sanitaire : suspension de certaines actions, ralentissement d'autres. Il importe donc de remettre le service jeunesse au centre de l'action jeunesse sur le territoire au côté des autres acteurs jeunesse face à des enjeux majeurs quant à l'accompagnement de cette population.

Nous bénéficions de deux collèges sur le territoire, d'une implantation forte des accueils de loisirs enfance, d'une volonté affichée par les élus locaux de s'emparer de l'avenir des jeunes de leur territoire et d'un réseau actif d'actions auprès des jeunes : clubs, associations, CREPS, etc.

Implanté en milieu rural avec un parc naturel à proximité, un patrimoine UNESCO, le territoire propose de multiples entrées sportives, éco-responsables, qui seront autant d'atouts pour le service jeunesse.

L'organisateur :

La communauté de communes des Gorges de l'Ardèche
16, rue des Abeilles
07150 Vallon Pont d'Arc

L'équipe :

Direction du service : Marc Volle

Direction adjointe jeunesse : Robin Renaud (BPJEPS LTP)

Responsable de site : Cynthia Auge (DUT Carrières Sociales animation sociale et culturelle / BTSA Gestion et Protection de la Nature)

Animateur, animatrice jeunesse : 1 animateur BPJEPS LTP et Aurélie Cappello (Formation Educ. Spécialisée)

Le rôle de cette équipe est d'accueillir les jeunes et leurs familles dans le cadre de ce projet pédagogique et de proposer des actions ludiques et éducatives.

Les locaux :

Le groupe des jeunes 11-17 ans sera mobile sur les communes de l'intercommunalité en fonction des projets mis en place les mercredis et pendant les périodes extrascolaires.

Concernant l'accueil du vendredi soir, cet accueil se fera dans les locaux de l'ancien collège Henri Ageron à Vallon Pont d'Arc.

Concernant les accueils périscolaires, nous interviendrons dans les locaux du collège Henri Ageron à Vallon Pont d'Arc et le collège Saint Joseph à Ruoms.

Concernant les accueils du mercredi, nous interviendrons dans les locaux du Pti'Centre à Ruoms mais aussi des accueils sur les différentes communes du territoire.

Les temps d'accueils :

Les mercredis après-midi et les vendredis soir : (eff. Max : 36)

Temps d'accueils libres où les jeunes pourront soit :

- Trouver un espace de rencontre entre amis avec des jeux et des espaces d'échanges
- Trouver un espace de travail en autonomie
- Se voir proposer des animations flashes par l'équipe en place
- Solliciter l'équipe encadrante sur de l'accompagnement de projet

Temps d'accueils où l'équipe va :

- Favoriser l'émergence de projet collectif autour des ambitions pédagogiques de la CCGA
- Être en écoute active des besoins et envies des jeunes qui fréquentent l'endroit
- Assurer un cadre réglementaire et sécurisant
- Proposer des animations flashes
- Développer une communication auprès des jeunes et de leurs familles

Les pauses méridiennes dans les collèges : (eff. Max : 18)

- Animer un groupe en collaboration avec les intentions de la Vie Scolaire des établissements
- Proposer des temps de prévention en collaboration avec les intentions de la Vie Scolaire des établissements
- Communiquer sur les autres activités du service jeunesse auprès du public

Les temps d'accompagnement à la scolarité les soirs :

- Collège Saint Joseph :
 - De 16h30 à 17h30 proposer un temps d'activité ludique et éducative en cohérence avec les autres activités de l'établissement autour des axes principaux du Projet Pédagogique.
 - De 17h30 à 18h30 proposer un temps d'accompagnement scolaire pour un groupe de 10 jeunes max.
- Collège Henri Ageron
 - De 16h30 à 17h30 proposer un temps d'accompagnement scolaire pour un groupe de 10 jeunes max en parallèle avec le dispositif « **Devoirs Faits** ».
 - De 17h30 à 18h30 proposer un temps d'activité ludique et éducative en cohérence avec les autres activités de l'établissement autour des axes principaux du Projet Pédagogique
- Développer une communication auprès des jeunes et de leurs familles
- Développer une communication avec les membres de l'équipe éducative concernée
- L'équipe pourra se voir renforcer par un soutien bénévole

Les aides animateurs : (eff. Max : 36)

- Objectifs :
 - Préparer des jeunes au passage du BAFA.
 - Proposer un accompagnement spécifique à des jeunes éloignés d'un cursus scolaire dit « ordinaire ».

C'est un engagement sur le long terme où le jeune s'investit jusqu'à son passage du BAFA. Il bénéficiera de 2 stages théoriques par an, d'un stage pratique de 2 semaines dans un des accueils de loisirs de la communauté de communes, de journées de formation spécifique et possiblement d'une aide financière au passage du BAFA.

- Stages : proposition d'animations ludiques sur une thématique définie en s'appuyant sur une pratique artistique, culturelle ou sportive. Également, un séjour sera proposé à minima pendant les vacances estivales.

Participation aux évènements d'envergure sur le territoire

Le groupe de jeune pourra participer à l'organisation et à la réalisation d'évènement d'envergure sur le territoire comme le Festival ALUNA ou le Raid Nature des Gorges.

Les périodes de vacances : (eff. Max : 24)

Elles seront partagées entre les temps dédiés au dispositif Aides animateurs et des stages autour des thématiques socles du **Projet Pédagogique**.

Les séjours adolescents : (eff. Max : 24)

Une proposition de séjours « clé en main » pendant l'été avec des thématiques variées favorisant la découverte de nouveaux territoires et de nouvelles rencontres.

Également le développement de séjours à l'initiative des jeunes en France ou à l'international.

Contact Service Jeunesse :

Inscription - programme

<https://www.cc-gorgesardeche.fr/>

alshaccueil@cc-gorgesardeche.fr

04 75 37 36 15



Aide animateur

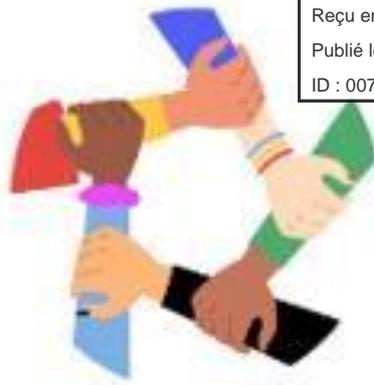


**Mercredi
et
vendredi**



**Pa
méri**

Séjours ado



Conseil citoyen



Accompagnement à la scolarité

ause
dienne



RESPONSABILISATION

EXPRESSION

ALTERITE

CADRE LEGAL

SANTE MENTALE ET PHYSIQUE

PLAISIR / DETENTE

SOLIDARITE

1- Etablir un diagnostic partagé des problématiques addictives des jeunes

L'équipe d'animation animera des rencontres avec les partenaires spécialisés (ARS, infirmières scolaires, etc.) et les acteurs jeunesse du territoire qui permettra à un groupe de travail composé d'élus et techniciens du service jeunesse de la communauté de communes d'avoir une veille sur les problèmes d'addictions que rencontre la jeunesse du territoire.

Critères d'évaluation :

- *Diversité des thématiques abordées*
- *Nouveaux partenariats*

2- Formation des animateurs et d'« ados relais »

L'équipe se formera sur les différentes addictions, les conduites à risques et les conduites à tenir face à une situation qu'un encadrant est susceptible de rencontrer lors de ses interventions. Également, des formations conjointes entre encadrants et public accueillis verront le jour afin de porter différemment une parole non moralisatrice, sensibilisante, avec des « codes » différents auprès des autres jeunes du territoire.

Critères d'évaluation :

- *Nombre de formations suivies*
- *Diversité du public formé*

3- Créer des outils ludiques de prévention

L'équipe d'animation accompagnera les jeunes à créer, fabriquer à l'aide d'éléments recyclés ou à travers des techniques artistiques des supports de prévention : expo nomade, jeux de société, etc.

Critères d'évaluation :

- *Implication des jeunes dans la création*
- *Utilisation/appropriation des supports*

4- Animation de temps d'échange

L'équipe d'animation et les jeunes proposeront des temps de rencontres et d'échanges avec leurs familles et d'autres acteurs (anciens addicts, gendarmerie, santé, Promeneur du net, Planning Familial, etc.) des soirées film, débats, conférences.

Critères d'évaluation :

- *Nombre de rencontre*
- *Diversité des intervenants*



TOLERANCE

ALTERITE

EMANCIPATION

CITOYENNETE

ESPRIT CRITIQUE

EXPRESSION

SOLIDARITE

1- Favoriser une mixité dans les actions et les propositions d'animations

L'équipe d'animation veillera en tout temps à mettre en place une organisation qui mettra la personne en avant pour ses compétences plus que pour son genre.

Critères d'évaluation :

- Les jeunes collaborent sans considération de genre sur les animations
- Le groupe du secteur jeune est constitué autant de filles que de garçons

2- Faire prendre conscience des conséquences de cette discrimination

L'équipe encadrante mettra en place des actions de sensibilisation auprès des jeunes à travers des actions culturelles et sportives.

Critères d'évaluation :

- Nombre de cycles d'animations
- Changement des stéréotypes de langage et de comportement du public accueilli

3- Créer des outils ludiques de sensibilisation

L'équipe d'animation accompagnera les jeunes à créer, fabriquer à l'aide d'éléments recyclés ou à travers des techniques artistiques des supports de prévention : expos nomades, jeux de société, etc.

Critères d'évaluation :

- Implication des jeunes dans la création
- Utilisation/appropriation des supports

4- Animation de temps d'échanges

L'équipe d'animation et les jeunes proposeront des temps de rencontres et d'échanges avec leurs familles et d'autres intervenants : soirées film, débats, conférences.

Critères d'évaluation :

- Nombre de rencontres
- Diversité des intervenants



VIE COLLECTIVE

CURIOSITE

ESPRIT CRITIQUE

EMANCIPATION

EPANOUISSEMENT

AUTONOMIE

DIVERSITE

1- Evaluer les possibilités et les freins à l'ouverture vers l'extérieur à l'échelle du territoire

L'équipe du Service Jeunesse établira un recensement des acteurs de l'éducation, de l'animation sociale, sportive et culturelle ainsi que de l'orientation scolaire et professionnelle afin de dégager les problématiques repérées.

Critères d'évaluation :

- *Diversité des acteurs rencontrés et richesse des éléments recueillis*
- *Constitution d'un réseau d'acteurs mobilisables*

2- Stimuler et soutenir le « faire ensemble »

L'équipe encadrante valorisera la découverte d'actions existantes et mettra en œuvre les conditions favorisant la participation des jeunes à des événements sur ou hors du territoire comme la création d'un festival. L'équipe d'animation soutiendra le tissage de liens intergénérationnels et interculturels.

Critères d'évaluation :

- *Nombre et diversité des actions réalisées*
- *Dynamiques d'engagement*
- *Emergence de propositions des jeunes*

3- Favoriser et accompagner les actions de mobilité

L'équipe d'animation encouragera, encadrera et permettra la construction et le portage de projets de mobilité territoriale, nationale et internationale pour et par les jeunes.

Critères d'évaluation :

- *Investissement des jeunes dans la construction et le montage de projet*
- *Diversité des financements*

4- Communiquer et essaimer

L'équipe d'animation accompagnera les jeunes dans la création et la diffusion de supports de communication (audio, vidéo, presse...) autour de leurs pratiques afin d'être reconnus par leurs pairs, leurs familles et les institutions.

Critères d'évaluation :

- *Diversité des supports de communication*
- *Diffusion de ces supports*
- *Retours et impacts sur les jeunes*

5- Organiser un voyage hors territoire local et/ou national

L'équipe d'animation accompagnera les jeunes dans l'organisation d'un voyage hors territoire en s'appuyant sur des dispositifs tels que l'UNESCO, les jumelages des communes ou les chantiers internationaux.

Critères d'évaluation :



- *Nombre de jeunes participants*
- *Qui est à l'initiative du projet*

Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le 15/12/2022



ID : 007-200039808-20221206-2022_12_032-DE

VIE COLLECTIVE

ENGAGEMENT

DEMOCRATIE

EMANCIPATION

RESPONSABILISATION

APPRENTISSAGE

COOPERATION

1- Faire émerger l'expression des jeunes et la prise en compte de cette parole

L'équipe d'animation aura à cœur de favoriser l'expression des idées, sensibilités et opinions des jeunes. Elle les accompagnera dans le développement de leur esprit critique et mettra en avant au sein des différentes actions les valeurs de tolérance et d'écoute. Différents supports et outils pourront être utilisés en fonction des projets : réalisations artistiques, ateliers débats/philosophiques, écriture, théâtre, expositions, supports numériques, radiophoniques, etc. Ces réalisations seront diffusées auprès des différents partenaires et publics sur le territoire.

Critères d'évaluation :

- Nombre et diversité des réalisations des jeunes
- Participation et implication des jeunes dans les projets
- Origine des projets (jeunes, encadrants)
- Diversité des thématiques abordées
- Evolution du climat relationnel au sein des différents groupes
- Diversité et pérennité des outils de communication
- Partenaires mobilisés publics impliqués

2- Favoriser l'engagement des jeunes dans la cité

L'équipe jeunesse développera avec les jeunes des projets valorisant leurs places de citoyens sur le territoire. Elle favorisera la sensibilisation et l'appropriation par les jeunes des grands enjeux de société et du vivre ensemble (éducation à l'environnement et au développement durable, égalité et lutte contre les discriminations, fonctionnement démocratique, etc.).

Différentes actions pourront être mises en œuvre : conseil communautaire des jeunes, chantiers collectifs sur sites naturels, rencontres avec des acteurs de la vie du territoire, voyage internationaux ...

Critères d'évaluation :

- Nombre d'actions citoyennes engagées
- Nombre de jeunes impliqués
- Diversité des actions menées
- Nombre de Conseil Jeune créés



3- Accompagner les jeunes dans la construction de projets

L'équipe d'animation favorisera l'expression des envies et attentes des jeunes, et les accompagnera dans la concrétisation de leurs projets : montage, financement, organisation, gestion de la vie collective, ...

Exemples : séjours, chantiers participatifs, ambassadeurs, etc

Critères d'évaluation :

- Nombre de projets menés
- Nombre de jeunes impliqués
- Implication des jeunes dans les différentes phases des projets

Evaluation et suivi :

Envoyé en préfecture le 15/12/2022

Reçu en préfecture le 15/12/2022

Publié le 15/12/2022

SLOW

ID : 007-200039808-20221206-2022_12_032-DE

Le projet pédagogique a vocation à orienter l'action du service jeunesse sur une année complète. Toutefois, il peut être amené à évoluer lors des différentes phases d'évaluation.

Une évaluation régulière à travers ses projets d'animations sera faite par l'équipe d'animation. La Commission Enfance Jeunesse aura également un rôle à jouer dans le suivi des actions lors de ses séances.

Partenariat :

Des partenariats vont se développer tant en interne qu'en externe :

En interne :

- ✓ Des passerelles avec le secteur de l'enfance et/ou de la petite enfance à travers des temps de jeux, des temps de formations qui seront co-construites avec les équipes animant les publics petite enfance et enfance.
- ✓ Une collaboration avec le service Culture dans le cadre des parcours d'Education Artistique et Culturelle.
- ✓ Une collaboration avec le service Technique dans l'accueil des Mesures de Réparation Pénale.

En externe :

- ✓ Avec les équipes de la Vie Scolaire des collèges du territoire.
- ✓ Les communes du territoire.
- ✓ Le CREPS.
- ✓ Les associations locales.
- ✓ Les secteurs jeunes des territoires alentours.
- ✓ Toutes associations (EPE, etc.), personnes (bénévoles, professionnels, etc.), institutions (PJJ, SDJES, etc.) qui peuvent avoir une action cohérente avec l'action du service jeunesse de la CCGA.

Environnement et développement durable :
Face à des enjeux de plus en plus présents dans nos sociétés, il nous paraît indispensable de sensibiliser les ados du territoire à la préservation des espaces naturels et de la biodiversité, et de les rendre acteurs de pratiques éco-responsables : intervention de professionnel du SGGA, réflexion sur nos pratiques de tri et de recyclage, refuge LPO, Coins Nature, etc.

La différence :

Handicap, accueils spécifiques, barrière de la langue, ... Notre équipe veillera à penser ses accueils en fonction de ces ados « remarquables » : formation, handisport, échanges multidisciplinaires, etc.

La parentalité :

Un mot pour une multitude de questions. Des rencontres avec les parents seront organisées régulièrement soit autour d'une thématique précise, soit pour un moment convivial, tout cela afin de penser un accueil plus qualitatif et permettre aux parents d'accompagner au mieux leurs ados.